

Inauguration de l'extension de la Caserne samedi 14 septembre 2024.

Mme la Préfète,

Mme la Sénatrice, chère Florence,

Mme la Conseillère Régionale, chère Andrée

Mr le Vice-Président du Département, et Président de la CCBS, cher Guy,

Mme la Conseillère Départementale, Chère Valérie,

Mmes et Mrs les Maires des communes alentour

Mr le Commandant Patrick Laupretre, chef du groupement Bresse au SDIS 01

Mr le Lieutenant Cédric MERMOUX, chef du CIS de Pont de Veyle

Mme la lieutenant Stéphanie CORDENOD, cheffe du CIS de Feillens

Mmes et Mrs les responsables et/ou représentants des SLIS alentours

Mmes et Mrs les élus qui siègent au sein du SIVU

Mmes et Mrs les élus des 3 Bâgé-Dommartin

Mmes et Mrs les sapeurs retraités, communément appelés les Anciens, et leurs conjoint(e)s

Mr le chef de Corps, cher Thierry,

Mr le Président de l'Amicale, cher Dominique

Mme et Mrs les Sapeurs en activité, et leurs conjoint(e)s

Mr l'ancien Président du SIVU

Mme et Mr les représentants de la Presse,

Mr le député s'est excusé, retenu par les Journées parlementaires de son parti politique

Celle ou celui qui aura été oublié, voudra bien me pardonner,

Mesdames, Messieurs,

C'est un réel plaisir de vous accueillir aujourd'hui, donc bienvenue à toutes et tous en nos Pays de Bâgé.

Je dis bien et volontairement en nos Pays de Bâgé, d'abord parce que c'est le nom de l'ancienne Comcom, parce que, très souvent on dit les 3 Bâgé et puisque nous sommes réunis pour inaugurer l'extension de la Caserne de Bâgé, sous-entendu de Bâgé-le-Châtel, alors que nous nous trouvons ici même sur la commune déléguée de Bâgé-la-Ville, sans oublier le siège du

syndicat basé en mairie de Bâgé-le-Châtel, le tout animé, fonctionnellement, et pas opérationnellement, par votre serviteur, qui vient de Saint-André-de-Bâgé.

Ce n'est pas forcément pour brouiller les pistes, mais nous sommes bien ici en présence d'un syndicat qui est la preuve d'un bon fonctionnement collégial, tout en conservant l'identité de chacun.

Notre SLIS, il faut qu'on s'habitue à cette nouvelle dénomination, n'a pas toujours été intercommunal. La compagnie de Bâgé-le-Châtel a été créée en 1862. C'est en 1924 (un siècle) que fut décidé le regroupement des services incendie de Bâgé-le-Châtel, Bâgé-la-Ville, Saint-André-de-Bâgé et Dommartin. Le siège de ce regroupement était situé à Bâgé-le-Châtel, il y restera, il y est encore. L'effectif se composait alors de **50 Sapeurs-Pompiers** et il disposait de 2 pompes à bras.

En 1948, la commune de Saint-Sulpice, village qui est rattaché à Montrevel-en-Bresse, décide de se joindre au groupement des Sapeurs-Pompiers des 3 Bâgé-Dommartin.

C'est en 1950, qu'est réalisée l'acquisition d'un véhicule 4x4 de l'armée qui restera en service jusqu'en 1981 et qui sera remplacé par un VPI (Véhicule de Première Intervention). En 1955 une motopompe remorquable est achetée, tractée par le 4x4.

En 1989, le projet d'une nouvelle caserne émerge, le local en service étant trop étroit et peu fonctionnel, les + expérimentés se souviennent de l'emplacement juste à côté de la mairie de Bâgé-le-Châtel : la nouvelle caserne sera inaugurée le 14 octobre 1995 (30 ans !) en présence de Daniel Ory (Directeur du SDIS de l'Ain), de Michel Voisin (député-maire de Replonges) et des différentes personnalités locales.

En 1996, les communes financent l'achat d'un VTU (Véhicule Toutes Utilités) avec l'ajout d'une pompe et d'une citerne. En 1998, une nouvelle motopompe remorquable plus puissante vient en remplacement de l'ancienne. Puis un FPT (Fourgon Pompe-Tonne), un GAK de 1960, trouvera sa place dans la caserne.

En 2006, les années commencent à se faire sentir pour le GAK. La défense incendie passe avant tout par un matériel solide, moderne et fiable. Les 5 communes décident alors d'investir dans un nouveau FPT qui sera mis en service le 25 avril 2006. Ce dernier sera cédé au CPI intégré de Saint-Martin-Belle-Roche.

En 2017, un VTU neuf est acquis. Enfin en 2021, les nouveaux et fréquents épisodes de sécheresse favorisant les feux de broussailles, des parcelles emblavées de céréales générant des interventions avec des accès sur des chemins ruraux ou des approches pas toujours carrossées, tout cela nous conforte dans la réflexion pour l'acquisition d'un FPT HR hors route.

Début 2022, les élus de Saint-Sulpice décident de quitter notre syndicat pour se rapprocher de Saint-Didier-d'Aussiat, dont acte.

Le bâtiment initial, d'une surface de 275 m² avant extension, devient trop exigu et insuffisamment fonctionnel, l'absence de vestiaires et sanitaires digne de ce nom, additionnés à la féminisation de l'équipe (1/3 des effectifs) nous invite à la réflexion.

Le projet, initié il y a plusieurs années (en début de mandat) aura connu plusieurs aller-retours. On fait, on ne fait pas, on fait à moitié ??

Il est vrai que les premières approches budgétaires nous faisaient déjà frissonner, puis sont arrivés la pandémie, la flambée des taux d'intérêt, un contexte géopolitique plutôt défavorable, le conflit en Ukraine (la balance commerciale de l'Ukraine devait être très largement excédentaire, vous souvenez que toutes les matières premières quel que soit l'activité étaient produites et importées d'Ukraine. Bref tous ces attermoissements n'étaient pas rassurants pour se lancer dans un investissement de plusieurs centaines de milliers d'euros.

Les demandes de subventions ont été initiées, un 1^{er} retour de l'Etat qui s'engage sur une participation de 38 K€, + nos fonds propres, l'élément déclencheur sera l'appui de la Région Rhône-Alpes-Auvergne. J'y reviendrai.

Début 2023, le budget établi, décision est prise, on se lance. Pour les démarches administratives et techniques et de suivi de chantier nous prendrons attache auprès du bureau d'études Patrick PAGNON de Feillens, qui nous appuiera tout au long du chantier. De l'appel d'offre divisé en 10 lots différents seront retenues un maximum d'entreprises locales, et c'est tant mieux.

- Terrassement, gros-œuvre : RENAUD de Replonges
- Charpente métallique-bardage : BAUX de Macon : on se souvient qu'en 1^{ère} lecture, résultat de l'appel d'offre : aucune réponse, on s'était même interrogé à travailler une ossature maçonnée, laquelle ne se serait pas forcément bien intégrée au bâtiment existant, il aura fallu user de la salive pour convaincre la seule entreprise qui sera retenue
- Menuiseries alu- serrurerie : MOREL de Montrevel-en-Bresse
- Menuiserie intérieure bois : ROUX de Bâgé-Dommartin
- Platerie, peinture, isolation : DUBY de Replonges
- Résine : SARL Applic Résine du Loiret (Sandillon) → facilité de nettoyage
- Carrelages, faïences : RENAUD de Replonges
- Faux plafonds : MCP de Chalamont
- Chauffage, électricité : ARELEC de Saint-André-de-Bâgé
- Plomberie, sanitaires : CLERE de Montrevel-en-Bresse
- Casiers vestiaires spécial pompier : CVC de Oulins (28 Eure et Loire = Chartres)

Sans oublier les travailleurs de l'ombre : Bureau d'Etudes PAGNON , CSPS COO, bureau de contrôle SOCOTEC, bureau d'études fluides thermique WBI et l'architecte Christine Larochette de Charnay-les-Mâcon pour les plans et le permis de construire.

L'ensemble de toutes ses prestations, de QUALITE, vous aurez pu le constater moyennant la modique somme de 350 K€ TTC, je vous fais grâce des poussières.

Cet investissement aura été possible avec l'appui de 2 subventions : l'Etat avec une DETR de 38 610 €, et la région AURA avec une aide exceptionnelle, n'entrant pas dans les compétences habituelles, de 50 K€. Merci à toi Andrée pour la pugnacité à soutenir notre dossier. Nous disposons d'un peu de fonds propres, pas suffisamment, le financement sera complété avec

2 prêts contractés auprès de la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté, un montant de 125 K€ sur 15 ans au taux de 4.57% + un prêt court terme de 150 K€ sur 2 ans, le temps de percevoir les subventions et le FCTVA.

Je précise que l'aménagement de la salle de repos, de convivialité, a été intégralement financé par l'Amicale de la compagnie. On les en remercie. Vous aurez tous remarqué le gigantesque frigo et le piano qui ravirait nombre de professionnels de la restauration !

Début du chantier, 1^{er} coup de pelle le 1er décembre 2023, réception fin mai 2024. Le planning initial est globalement tenu, exceptionnel ! ou le MO était trop sympa.

Les équipes opérationnelles ont déjà investi les nouveaux locaux, ils nous font la promesse d'en prendre soin. Cet investissement qui aura mis à plat nos finances sera le dernier du mandat. Gageons que cet investissement ne sera pas un frein au recrutement de volontaires mais bien au contraire, apportera une qualité méritée en remerciement de vos engagements.

Les élus des 3 Bâgé que nous sommes, affichent ici une vraie volonté politique de pouvoir apporter à nos concitoyens un service de proximité. Face à un sinistre au fin fond de Dommartin, (j'ai rien contre Dommartin) toutes les minutes comptent, quand on part de Bâgé, on arrive plus tôt que si on part de Pont-de-Veyle ou de Feillens.

Nous n'avons pas regret à financer les 11€ par habitant que nécessite le fonctionnement de la Compagnie, l'objectif étant de pouvoir apporter secours et assistance aux 6 500 habitants, résidant sur les 6 000 hectares de notre territoire par une moyenne de 200/220 interventions par an.

Merci aux bénévoles, aux volontaires, pour votre engagement. Je suis persuadé que la population vous apprécie, même si elle ne veut pas vous voir chez eux, signe de pépin ou de problème,

Je salue ici, ce jour, l'action remarquable de tous les Pompiers pour leur dévouement, leur professionnalisme, leur bienveillance.

Et enfin, je terminerai en soulignant le désintéressement des sapeurs-pompiers dans des unités de petite taille comme nous en avons dans la plupart de nos villages. Ils assurent mille tâches : sur le terrain mais aussi à la caserne.

Pour tout et à tous les sapeurs ici présents, pas seulement ceux de Bâgé, je dis :

MERCI, MERCI, MERCI,

Philippe PLENARD,

Président du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU)

